

BULLETIN D'ADHESION 2019

Membre Structure

A renvoyer à (nouvelle adresse) :

Minga MVAC / Bal 10, 181 avenue Daumesnil, 75012 Paris

ou à minga@minga.net

I / IDENTITÉ ET CONTACTS :

NOM DE LA STRUCTURE :

NOM / PRENOM :

RUE :

CODE POSTAL :VILLE :

TEL :EMAIL :

SITE INTERNET :

COORDONNEES RESEAUX SOCIAUX :

II / DESCRIPTION DE VOTRE MÉTIER (COEUR D'ACTIVITÉ):

.....

STATUT ET REGIME JURIDIQUE :

- Association SARL S.A SAS SASU
 EURL auto-entrepreneur entrepreneur salarié en CAE
 EXPLOITATION INDIVIDUELLE EARL SCEA GAEC
 SCOP SCIC Coop loi 47
 Autre :

MONTANT DU CAPITAL OU FONDS ASSOCIATIFS:

C.A. HT DE L'ANNÉE ÉCOULÉE :

NOMBRE DE PERSONNES TRAVAILLANT :

III/ COTISATION ET RÈGLEMENT

Le montant de la cotisation annuelle "structure" est fixé à :

PROFESSIONNELS (personne morale)	1. CA n-1 et 1 ^{er} année activité <50000€ : 50€
	2. CA n-1 < 150.000€, : 100€
	3. CA n-1 [150.000€, 500.000€] : 200€
	4. CA n-1 [500.000€, 750.000€] : 300€
	5. CA n-1 [750.000€, 1000.000€] : 400€
	6. CA n-1 >1.000.000€ : CA x 0,0004

MONTANT DE COTISATION :€

MODE DE REGLEMENT :

chèque n° (à l'ordre de MINGA)

virement sur le compte de Minga :

IBAN: FR76 4255 9100 0008 0046 0762 728

Documents à joindre obligatoirement à votre demande d'adhésion; les documents demandés restant confidentiels :

Plaquettes de communication.

Bilan et Compte de résultats de l'année précédente.

IV/ CENTRES D'INTÉRÊT ET D'IMPLICATION DANS MINGA :

.....

.....

.....

Je veux figurer sur la liste publique des membres professionnels du site de Minga

Date :

Signature:

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.